



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 22
- procurations : 10
- absents : 1
- ayant pris part au vote : 32

L'an deux mille vingt-trois et le 06 décembre à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de L'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 30 novembre 2023, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME BRIGITTE BEC, M. JOEL FEULLERAT, MME KAREN GREGOIRE, MME PHILIPPE BAUMLIN, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. FREDERIC BAMIERE, M. FREDERIC COMBE, MME DANIELE CABERO, M. JEAN-MARC DOMENEGHETTY, MME CHRISTINE PERROUX, M. DENIS MOLET, M. PHILIPPE MERLEY, MME GERALDINE SERRET-PERES, M. GUY MITTAUX, MME NADINE MAURIN, MME MARIE-LOUISE GRUEL, M. DIDIER DEHOURS

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. LAURENT ROUX (POUVOIR A M. FEULLERAT), MME ISABELLE GODEAS (POUVOIR A MME GUEDES), M. LAURENT ORTIC (POUVOIR A M. DOMENEGHETTY), M. YANNICK PUGET (POUVOIR A MME GREGOIRE), MME CHRISTINE CELERIER (POUVOIR A MME QUONIAM-DOUREL), MME FLORENCE TOULZE (POUVOIR A M. NAVARRO), MME ROXANE JARRIGE (POUVOIR A MME SERRET-PERES), M. JULIEN CADIEU (POUVOIR A M. MITTAUX), MME CAROLE FERRE (POUVOIR A M. ROFE), M. PHILIPPE GARDE (POUVOIR A MME BEC)

Etaient absents excusés sans procurations : MME. CHRISTINE GENNARO-SAINT.

M. DENIS MOLET EST ELU SECRETAIRE DE SEANCE

DÉLIBÉRATION n°2023/117

Objet : Boulodrome Belbèze : baptême et pose d'une plaque commémorative.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le boulodrome de Belbèze est un lieu de vie et d'échange social. Il se situe au carrefour de l'avenue des Pyrénées et du chemin de Saint-Jean.

Cet emplacement et sa création sont nés d'une initiative de Joseph Raynaud, qui a exercé la fonction de conseiller municipal de L'Union de 1971 à 1989. Joseph Raynaud est décédé le 16 septembre 2007 à Toulouse.

Le bureau de l'amicale des boulistes de Belbèze a adressé une demande à Monsieur le Maire en vue de saluer la mémoire de Joseph Raynaud en baptisant le boulodrome de son nom.

A cette fin, une plaque commémorative sera apposée aux abords de l'équipement, comportant les mentions suivantes :

**Boulodrome Joseph RAYNAUD
Ancien conseiller municipal
Et Fondateur du boulodrome de Belbèze**

Après sollicitation, les membres de la famille de Joseph Raynaud n'ont pas fait connaître d'opposition à ce que cette démarche soit entreprise et remercient très chaleureusement le Conseil municipal.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de l'autoriser à procéder au baptême du boulodrome et à l'installation de la plaque afférente.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'accord de la famille de Joseph Raynaud,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- De baptiser le Boulodrome Belbèze « Boulodrome Joseph RAYNAUD » ;
- D'apposer sur le bâtiment une plaque commémorative comportant les mentions présentées ci-dessus.

Pour copie conforme,

*Le Maire,
Marc PÉRE*

